

# La blessure faite aux Arméniens

vendredi 2 mars 2012, par [Bernard Guetta](#)

Le pouvoir turc s'en félicite bruyamment. Les historiens hostiles à la multiplication des lois mémorielles s'en réjouiront évidemment. Bien qu'il ne le dise pas, le ministère des Affaires étrangères s'en félicite car cela détend les relations avec la Turquie mais que penser de cette invalidation par le Conseil constitutionnel de la loi réprimant la contestation des génocides reconnus par la loi française, c'est-à-dire, en l'occurrence, du génocide des Arméniens ?

Difficile, complexe, la réponse est que l'on se trouve en tout cas devant un immense et douloureux gâchis. Un peuple entier vient d'être blessé car les Arméniens de France et d'ailleurs ne pourront retenir de cette décision qu'une seule chose. Quels que soient les attendus des Sages sur la liberté d'expression et bien que le Conseil ne se soit bien sûr pas prononcé sur la réalité de ce génocide puisqu'il n'avait pas à le faire, les Arméniens ne pourront que constater qu'ils viennent de perdre là une bataille essentielle sur la trop longue route du combat qu'ils mènent pour contraindre la Turquie à admettre que l'Empire ottoman dont elle est issue avait bel bien commis ce crime.

Pour eux, cette loi que le Conseil a invalidée était un moyen de faire monter la pression sur la Turquie. Ils espéraient que d'autres Parlements, le Congrès américain en premier lieu, suivraient l'exemple français. Ils voyaient déjà la Turquie devant finir par céder et reconnaître ce qui fut et non : ce n'est pas le cas. C'est, de fait, une insulte à leur souffrance et elle a quelque chose d'intolérable car le génocide des Arméniens est, avec celui des Juifs et des Tutsis, l'un des trois génocides du 20<sup>e</sup> siècle.

Oui, le gâchis est immense mais fallait-il adopter cette loi désormais invalidée ? Là, la réponse est beaucoup moins évidente car l'appréciation de ce génocide est sujette à débat. Qui dit génocide pense à celui des Juifs, à une extermination en vertu d'un délire sur la nécessité d'éliminer un peuple, alors que le génocide des Arméniens, en 1915, s'inscrit dans un tout autre contexte, celui de l'accélération de l'effondrement de l'Empire ottoman durant la Première guerre mondiale. Cela n'enlève rien à son atrocité. Ce n'en fut pas moins un génocide, l'extermination de la moitié d'un peuple, mais les Turcs ne veulent pas être assimilés aux nazis car pour eux, ces « massacres » - c'est le terme qu'ils emploient - s'expliquent, s'ils ne s'excusent pas, par la connivence qui aurait lié les Arméniens à la Russie avec laquelle l'Empire était en conflit.

Les Turcs ne veulent pas que l'histoire du démantèlement de l'Empire ottoman par les grandes puissances soit réduite au crime dont leurs pères ont été coupables. C'est toute la narration de leur histoire qui est en question pour eux. C'est pour cela qu'ils réagissent très violemment à toute tentative de la leur faire réécrire de l'extérieur. C'est pour cela que la stratégie arménienne, soutenue par le président de la République, le PS et l'UMP dans une compétition électorale, n'était sans doute pas la bonne - d'autant plus contreproductive en fait que le débat monte en Turquie grâce à des intellectuels courageux, que la vérité s'impose, bien trop lentement mais tout de même, et que c'est par le dialogue entre hommes de bonne volonté que les choses pouvaient progresser.

---

## Sources

[La blessure faite aux Arméniens](#)- Chronique de Bernard Guetta 29 février 2012 - 8h16